

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES
30 Grande rue, 91580 ETRECHY.
etrechy.ensol@free.fr 06-75-58-65-05 http://etrechy.ensol.free.fr/

Le 20/02/2011.

Texte de notre 31è tribune pour le VIVRE A ETRECHY n° 26 du mois de mars 2011.

-=0=-

RESTAURATION: UNE POLEMIQUE INUTILE

Une fois de plus M. le Maire profite de l'éditorial de «Vivre à Etréchy» pour chercher querelle à l'opposition accusée de ne pas avoir voté les nouveaux tarifs de la restauration scolaire suite à l'introduction du "bio" dans les repas servis à compter du 1er janvier.

Plutôt que de s'en tenir à l'essentiel, c'est-à-dire le choix du bio, il créé volontairement la polémique en voulant faire croire qu'il y a une contradiction entre notre engagement pour le bio et notre refus de voir l'impact financier répercuté partiellement sur les familles.

Or, il n'en est rien : oui nous avons œuvré pour que l'idée du bio s'impose enfin, mais à la différence de la majorité municipale, nous pensons qu'il n'est ni nécessaire, ni urgent de se précipiter sur une hausse tarifaire en cours d'année sans avoir un peu de recul sur la qualité de la prestation (d'autant qu'elle ne concerne que les légumes). L'objectif aurait pu être plus ambitieux en incluant au moins les fruits.

Voilà la position que nous avons défendue en Conseil municipal. C'est une différence d'approche certes, mais qui n'autorise pas le Maire à nous faire une leçon sur notre manque de constance dans nos convictions, lui qui, il y a six mois encore, ne voulait absolument pas entendre parler de produits bio.

Pour rester aimable, nous dirons qu'il fait preuve de pragmatisme et surtout d'une belle faculté d'adaptation! On aurait aimé qu'il fasse preuve d'exactitude aussi, or, trop occupé à faire la promotion d'une idée qui n'est pas la sienne, il en oublie que le Conseil municipal auquel il se réfère ne s'est pas tenu le 28 février mais un mois plus tôt...

Permanence: 12 mars, 9 avril de 9h à 11h, en Mairie. Contacts: <u>etrechy.ensol@free.fr</u> ou 06-75-58-65-05. Site: <u>http://etrechy.ensol.free.fr/</u>